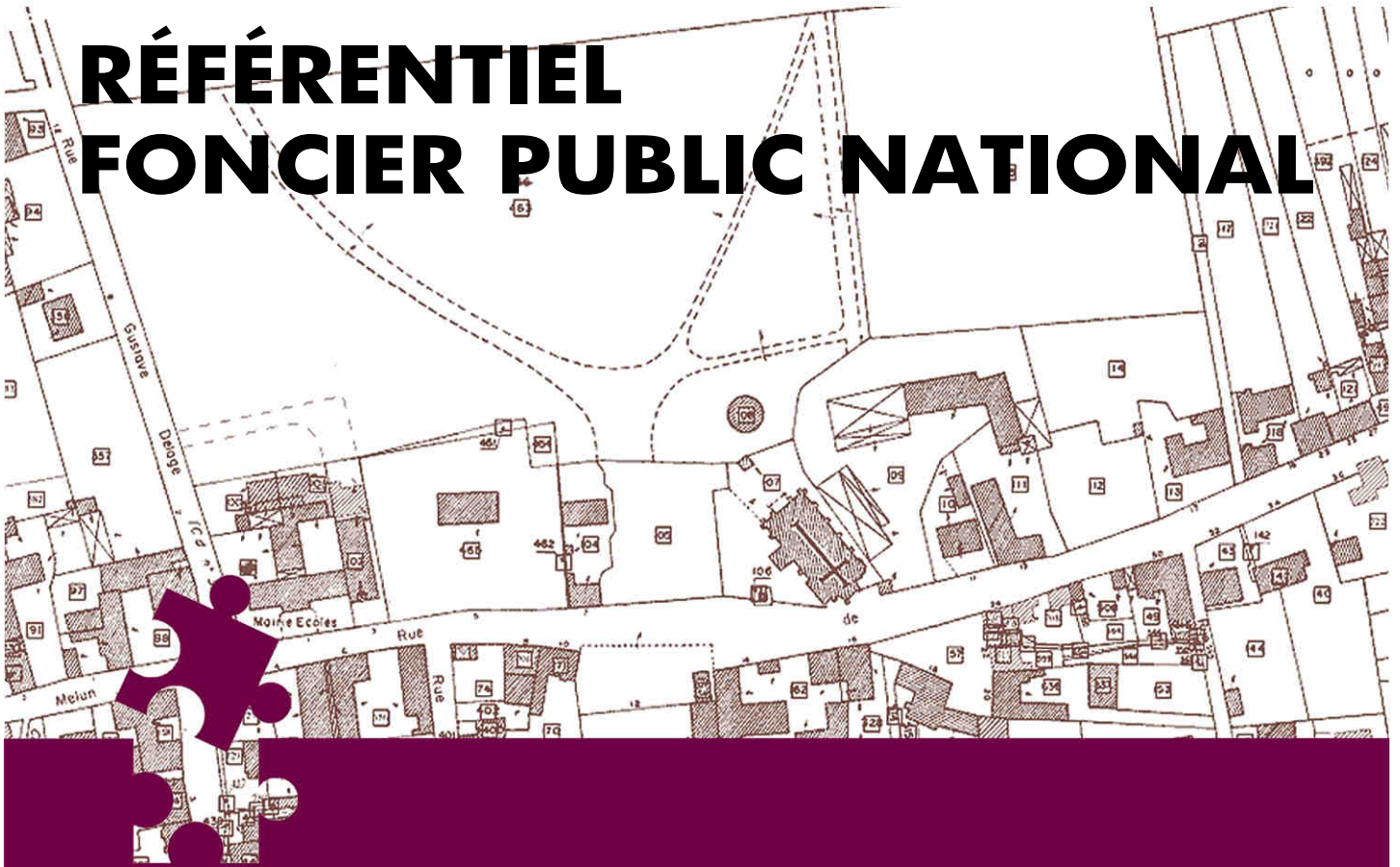


# RÉFÉRENTIEL FONCIER PUBLIC NATIONAL



# GUIDE D'UTILISATION 2013





# RÉFÉRENTIEL FONCIER PUBLIC NATIONAL

## GUIDE D'UTILISATION



MARS 2013





Depuis 2003, l'Etat amplifie la vente des patrimoines foncier et immobilier dont il n'a plus l'usage.

Cette politique s'inscrit dans une volonté de valoriser les biens de l'Etat tout en libérant des fonciers stratégiquement placés, en secteur urbain ou en cœur d'agglomérations où les prix de marché sont élevés, pour construire du logement. Les établissements publics de l'Etat qui détiennent un patrimoine important sont associés à cette démarche.

La politique de rationalisation du patrimoine public s'est traduite, pour la période 2008-2011, dans un premier programme de mobilisation du foncier public pour construire du logement. Ce programme a permis la mise en chantier de 10 000 logements par an sur des fonciers publics.

En 2012, le gouvernement a souhaité donner une nouvelle impulsion à la politique de mobilisation du foncier public en faveur du logement.

L'orientation nouvelle repose sur une mesure de décote du prix de vente des biens de l'Etat, en contrepartie de la réalisation d'opérations de logements sociaux, la décote pouvant atteindre 100 % de la valeur vénale.

L'objectif poursuivi est de faciliter la réalisation d'opérations nouvelles de logements, notamment sociaux, d'en permettre la faisabilité économique, et – pour ce faire – d'accélérer les cessions à des prix admissibles pour le logement social.

Ces mesures ont été définies et précisées dans la Loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013.

Pour mener à bien cette politique de mobilisation du foncier public en faveur du logement, la DAFI a fait développer par le CETE Méditerranée, depuis 2008, un outil d'identification du foncier mutable. Il s'agit des référentiels fonciers régionaux dont sont équipés aujourd'hui une douzaine de régions parmi les plus urbanisées.

Il a été décidé dès 2012, en concordance avec l'application de la nouvelle loi sur la mobilisation du foncier public, de fournir, à toutes les régions métropolitaines, les bases de données cartographiques à jour.

Les DREAL et les DDT devront s'approprier ces nouvelles informations de façon à pouvoir répondre aux différentes sollicitations dont elles feront l'objet, décrets et circulaires d'application de la nouvelle loi.

Elles pourront identifier les biens proposés par l'Etat et ses établissements publics dans le cadre de cette nouvelle politique et produire les premières analyses territoriales sur l'opportunité d'y construire des logements.

Cette diffusion de nouvelles données sur le foncier public est accompagnée du présent guide d'utilisation mis au point par le CETE Méditerranée et la DAFI.

**Philippe Bauchot**

Délégué à l'action foncière et immobilière





<b>CONTENU DU RÉFÉRENTIEL FONCIER PUBLIC</b> .....	9
UN RECENSEMENT GLOBAL DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE .....	9
UN RECENSEMENT RECENTRÉ SUR LES TERRAINS DE L'ETAT ET DES ÉTABLISSEMENT PUBLICS NATIONAUX .....	13
LES PRINCIPALES INFORMATIONS À LA PARCELLE.....	15
<b>POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES TRAITEMENTS RÉALISÉS</b> .....	17
LES SOURCES UTILISÉES .....	17
LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE .....	17
LES GROUPES DE PERSONNES MORALES .....	18
LES PROPRIÉTAIRES ET LES DROITS DE PROPRIÉTÉ .....	18
LES SOUS-CATÉGORIES DE PATRIMOINE : L'HARMONISATION DES NOMS DE PROPRIÉTAIRE .....	19
L'IDENTIFICATION DE LA PARCELLE PAR SON NUMÉRO OU SON ADRESSE .....	21
UN TRAITEMENT COMPLÉMENTAIRE : LE CROISEMENT AVEC LES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX .....	21
<b>QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE</b> .....	22
<b>LES DONNÉES LIVRÉES</b> .....	24
LES DOCUMENTS ANNEXES .....	25
LES LIENS INTRANET .....	25
LES CORRESPONDANTS .....	25
<b>ANNEXES 1</b>	
NOMS DES TABLES.....	27
<b>ANNEXE 2</b>	
DESCRIPTIF DES TABLES.....	29
<b>ANNEXE 3</b>	
LISTE DES UTILISATEURS.....	39





# CONTENU DU RÉFÉRENTIEL FONCIER PUBLIC



Le référentiel foncier public permet une représentation cartographique des terrains bâtis et non bâtis des propriétaires publics.

Il est structuré selon deux orientations différentes :

- un recensement global de la propriété publique État, collectivités locales et établissements publics ;
- un recensement recentré sur les terrains de l'État et des établissements publics nationaux dans la perspective de la mise en œuvre de la mobilisation du foncier public en faveur du logement.

## UN RECENSEMENT GLOBAL DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

### LES TABLES DES PARCELLES PAR GRAND TYPE DE PROPRIÉTAIRE PUBLIC

Ce sont les tables des parcelles détenues et regroupées par grands groupes de personnes morales publiques, telles qu'elles sont identifiées dans le cadastre<sup>1</sup> par un « **code groupe** » :

- l'État (1) ;
- la Région (2) ;
- le département (3) ;
- les communes (4) ;
- les groupements de communes (syndicats Intercommunaux, intercommunalités, CCAS, bureau de bienfaisance...) (4) ;
- les établissements publics (9) ;

ainsi que les parcelles détenues par :

- des organismes HLM<sup>2</sup> (5).

**Ces 7 tables sont livrées à l'échelle du département.** Il s'agit des tables « **dxx\_2011\_rfp\_gr1.tab** » à « **dxx\_2011\_rfp\_gr9.tab** ». Le nom des tables est indiqué en Annexe 1, le descriptif des tables en Annexe 2.

La parcelle est considérée comme détenue par un groupe de personnes morales publiques si l'un au moins des propriétaires appartient au groupe concerné et dispose d'un droit réel ou particulier sur la parcelle.

**Détenteur d'un droit réel :** la pleine propriété, la nue-propriété, propriétaire-bailleur à construction, donneur à bail d'un bail à réhabilitation.

**Détenteur d'un droit particulier :** l'usufruitier, l'emphytéote, le preneur d'un bail à construction, étendu au gérant/mandataire ou gestionnaire (exemple : concessionnaire autoroutier, gestion de terrain par l'ONF...), ou au bénéficiaire d'une autorisation d'occupation temporaire.

Ainsi, une parcelle peut se retrouver dans plusieurs tables :

- exemple 1 : parcelle en indivision Conseil Général et État ;
- exemple 2 : commune donneur à bail à construction à un organisme HLM.

<sup>1</sup> Patrimoine présumé non exhaustif (cf. « Quelques précautions à prendre » page 22).

<sup>2</sup> Outre le recensement des parcelles détenues et regroupées par grands groupes de personnes morales publiques, il existe un recensement, non exhaustif, des parcelles appartenant à des organismes HLM.

**1** Une information géographique à la parcelle



Attributs - d13\_2011\_rfp\_gr1\_9

idpar	132148930A0042
idsec	132148930A
idprocpte	13214+01077
idparref	NULL
idvoie	13214B002
idcom	13214
idcomcot	Marseille 14eme arrondissement
donipa	427604
idstat	01011968
opd	0
dir.pdl	NULL
dpdrpi	0003
ccoarp	NULL
gparbat	1
idstatan	1988
jannatmin	1972
jannatmax	1973

Cancel

Une information sur les « premiers » champs se trouve dans la table

**2** Une information alphanumérique rattachée à la parcelle concernant les caractéristiques de la parcelle, dont notamment :

- la surface ;
- la date de construction ;
- le type et la décomposition de la propriété ;
- l'adresse de la parcelle ;
- les zonages environnementaux.

(cf. Annexe 2 « descriptif des tables »)

Des informations concernant les caractéristiques de la parcelle :

- son identifiant
- sa surface (en m<sup>2</sup>)
- son adresse
- la décomposition des droits de propriété
- l'« utilisateur » (cf. « Les sous-catégories de patrimoine : l'harmonisation des noms de propriétaire » - page 19)

Dialog

parcelle | propriete | occupation | environnement | Aide

Numéro de parcelle: 132148930A0042

Numéro du compte communal: 13214+01077

13214 | Marseille:14eme arrondissement | Surface (en m<sup>2</sup>): 427604

Typologie de propriété globale

ETAT (1)

Utilisateur: ETAT FR-AGRICULTURE

Propriétaire: ETAT (1)

Gestionnaire: PAS DE GESTIONNAIRE

Adresse de la parcelle: VALLON DU FOUR DE BUZE

parcelle

Cancel

Des informations concernant le « propriétaire » :

- le nombre de droits
- son nom (harmonisé)
- le nom de l'« utilisateur »
- son adresse
- son numéro de SIREN...

Dialog

parcels | proprietaire | occupation | environnement | Aide

proprietaire | gestionnaire | Aide

Nb de droits : 2

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

ETAT FRANCAIS

ETAT / MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

NCE DOMAINE 0038 BD BAPTISTE BONNET 13285 MARSEILLE CEDEX 08

Droit : P PROPRIETAIRE

Indivision : NULL

Numéro de SIREN : NULL

parcels Cancel

Des informations concernant le « gestionnaire » :

- le nombre de droits
- son nom (harmonisé)
- le nom de l'« utilisateur »
- son adresse
- son numéro de SIREN...

Dialog

parcels | proprietaire | occupation | environnement | Aide

proprietaire | gestionnaire | Aide

Nb de droits : 2

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

ETAT FRANCAIS

DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA NATURE

SERVE CAMARGUE LA CAPELIERE 0000 RUE DU VACCARES 13200 ARLES

Droit : G GAIRE, GESTIONNAIRE

Indivision : NULL

Numéro de SIREN : NULL

parcels Cancel

Des informations concernant les enjeux environnementaux sur la parcelle :

- les différents niveaux d'enjeux et zonages environnementaux présents sur la parcelle
- le niveau d'enjeu le plus fort

Dialog

parcels | proprietaire | occupation | environnement | Aide

Enjeu environnemental de niveau 1 ou zone de protection forte : 0

APPB - coeur de PN - Réserves Naturelles Nationales, Régionales, de Corse

Enjeu environnemental de niveau 2 ou espace intégré au réseau Natura 2000 : 1

ZICO, ZPS, SIC

Enjeu environnemental de niveau 3 ou espace inventorié en ZNIEFF de type 1 : 1

Niveau d'enjeu environnemental le plus fort : 2

Niveaux d'enjeux environnementaux : {3,4}

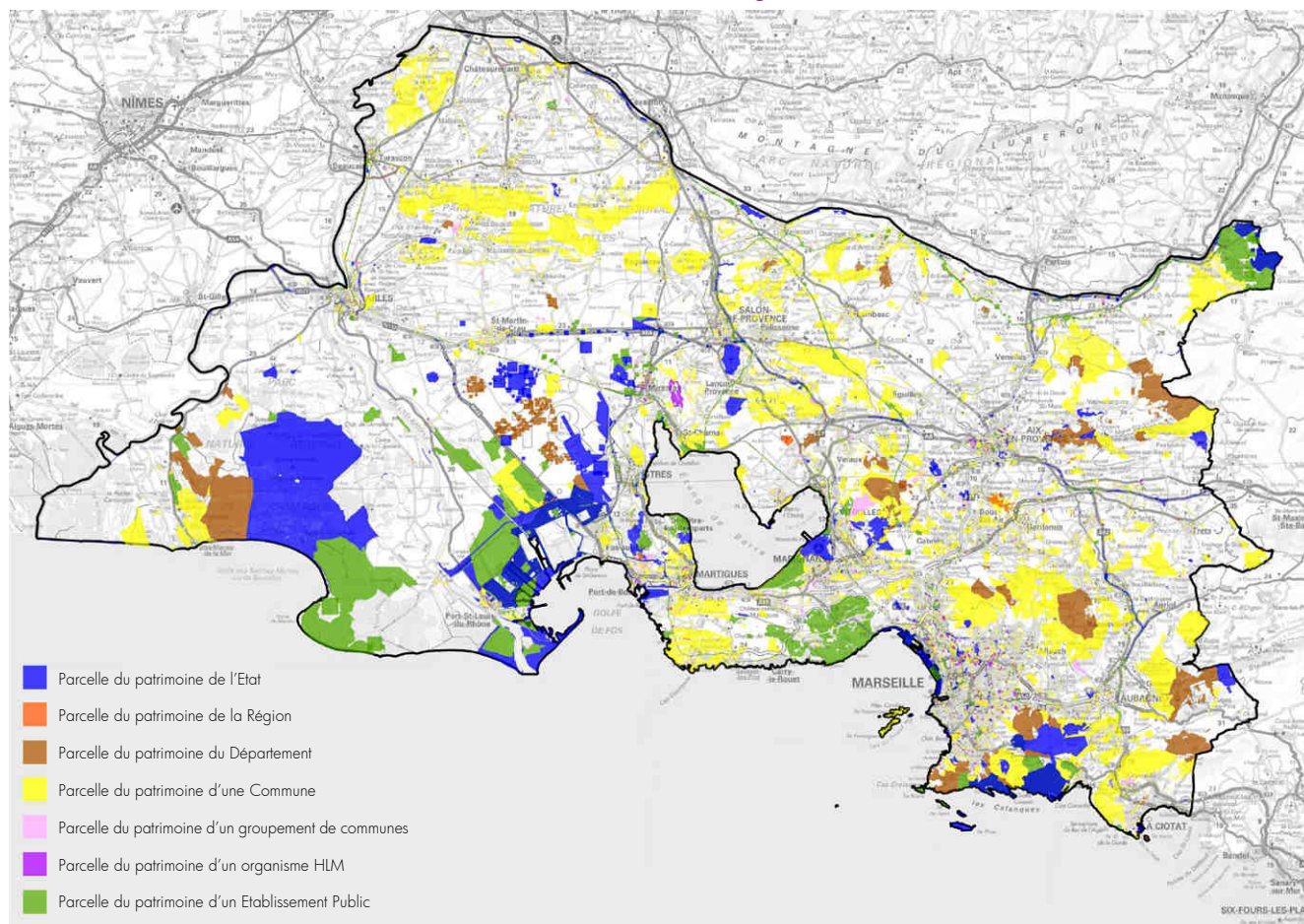
Zonages environnementaux intersectant la parcelle :

{sic,znief1}

parcels Cancel

### 3 Ce qui permet d'obtenir une cartographie synthétique du patrimoine public sur un territoire.

#### EXEMPLE DE PATRIMOINE PUBLIC (et organismes HLM) SUR LES BOUCHES-DU-RHÔNE



Source : CETE Méditerranée

## LES TABLES DES UNITÉS FONCIÈRES PAR GRAND TYPE DE PROPRIÉTAIRE PUBLIC

On appelle « **unité foncière** » un ensemble de parcelles contiguës appartenant à une même composition de la propriété :

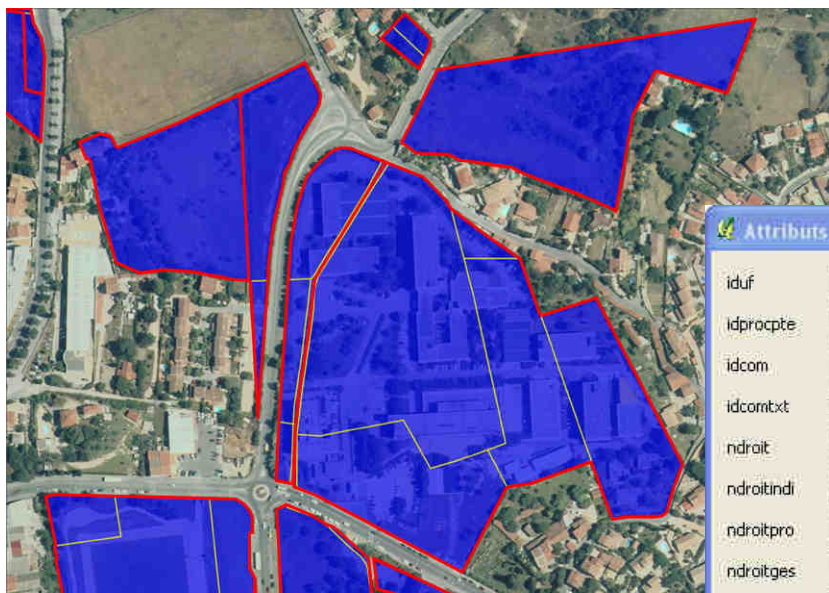
- même(s) propriétaire(s) ;
- mêmes droits de propriété associés (droit réel et droit particulier).

À la différence des parcelles, le travail par unité foncière permet de filtrer les terrains en fonction des surfaces pour identifier des emprises foncières importantes.

Les tables des unités foncières, par type de propriétaire public, reprennent les informations alphanumériques concernant les caractéristiques de l'unité foncière : la surface, ainsi que le type et la décomposition de la propriété.

**Les 7 tables sont livrées à l'échelle du département**, en distinguant celles des unités foncières du domaine privé de l'Etat, d'un établissement public, de la Région, du Département, d'une commune, d'un groupement de communes (syndicats Intercommunaux, intercommunalités, CCAS...), d'un organisme HLM.

Il s'agit des tables « **dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr1** » à « **dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr9** ». La liste et le nom des tables figurent en Annexe 1, le descriptif des tables en Annexe 2.



□ Unité foncière
 ■ Parcelle

Source : CETE Méditerranée

Attributs - d13_2011_rfp_uf_gr1	
iduf	13213+002945
idprocppte	13213+00294
idcom	13213
idcomtxt	Marseille 13eme arrondissement
ndroit	2
ndroitindi	0
ndroitpro	1
ndroitges	1
typprop	ETAT (1)
typpropri	ETAT (1)
typpropges	ETAT (1)
surf_uf	15946
utilisateur	DEVELOPPEMENT DURABLE
p_codgrm	1
p_codnom	ETAT FRANCAIS
p_utilisateur	DEVELOPPEMENT DURABLE
p_ddenom	ETAT MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
p_ccodro	P
p_ccodrotxt	PROPRIETAIRE

Cancel

## UN RECENSEMENT RECENTRÉ SUR LES TERRAINS DE L'ÉTAT ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX

Il s'agit d'une unique table des parcelles détenues par l'État français et/ou un établissement public national en pleine propriété ou par au moins un droit réel (la pleine propriété, la nue-propriété, propriétaire-bailleur à construction, donneur à bail d'un bail à réhabilitation).

Cette table reprend les parcelles appartenant aux groupes État et établissement public précédemment citée en supprimant les doublons de parcelle (parcelle appartenant à l'État et à un établissement public) et excluant les parcelles détenues par l'État ou un établissement public selon un droit particulier (notamment gestion).

A partir des noms historiques de propriétaires renseignés dans « la matrice cadastrale » (cf. partie « Pour en savoir plus sur les traitements réalisés ») ont été constitués des sous-catégories de patrimoine au sein des groupes de personnes morales État et établissements publics nationaux.

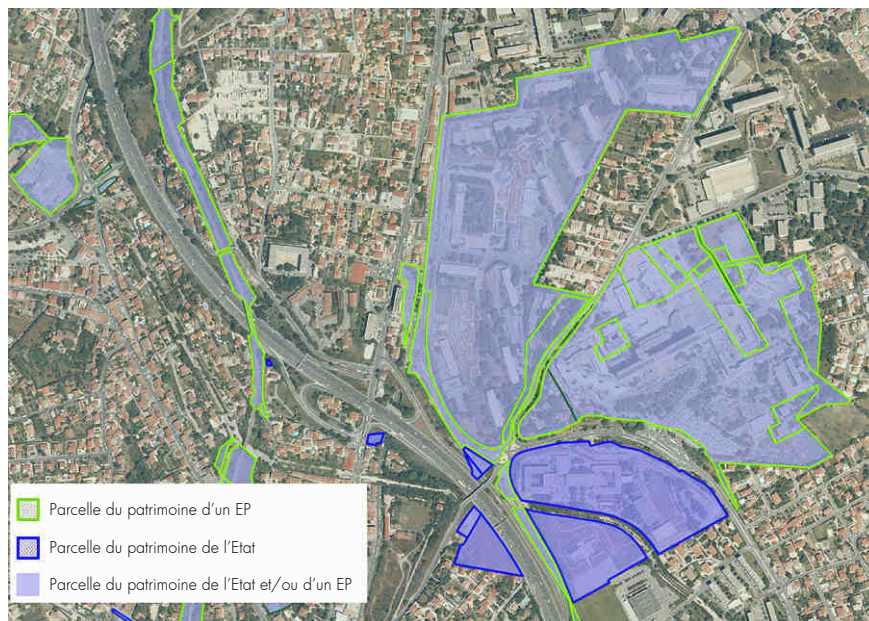
Une catégorie « utilisateur » a été ajoutée (exemples d'utilisateurs : État FR-JUSTICE, État FR-DEFENSE, ONF, RFF...).

L'« utilisateur » ne correspond pas à une notion juridique. Cette information permet d'approcher les noms des propriétaires historiques (État ou établissements publics). Pour l'État, il permet parfois de reconstituer le ministère ou l'administration qui en a l'usage.

Les sous-catégories de patrimoine par « utilisateur » figurent en Annexe 3. Le détail des catégories de propriétaire affectées à ces sous-catégories figurent dans le document « Harmonisation des noms des personnes morales État et Établissements Publics »<sup>3</sup>.

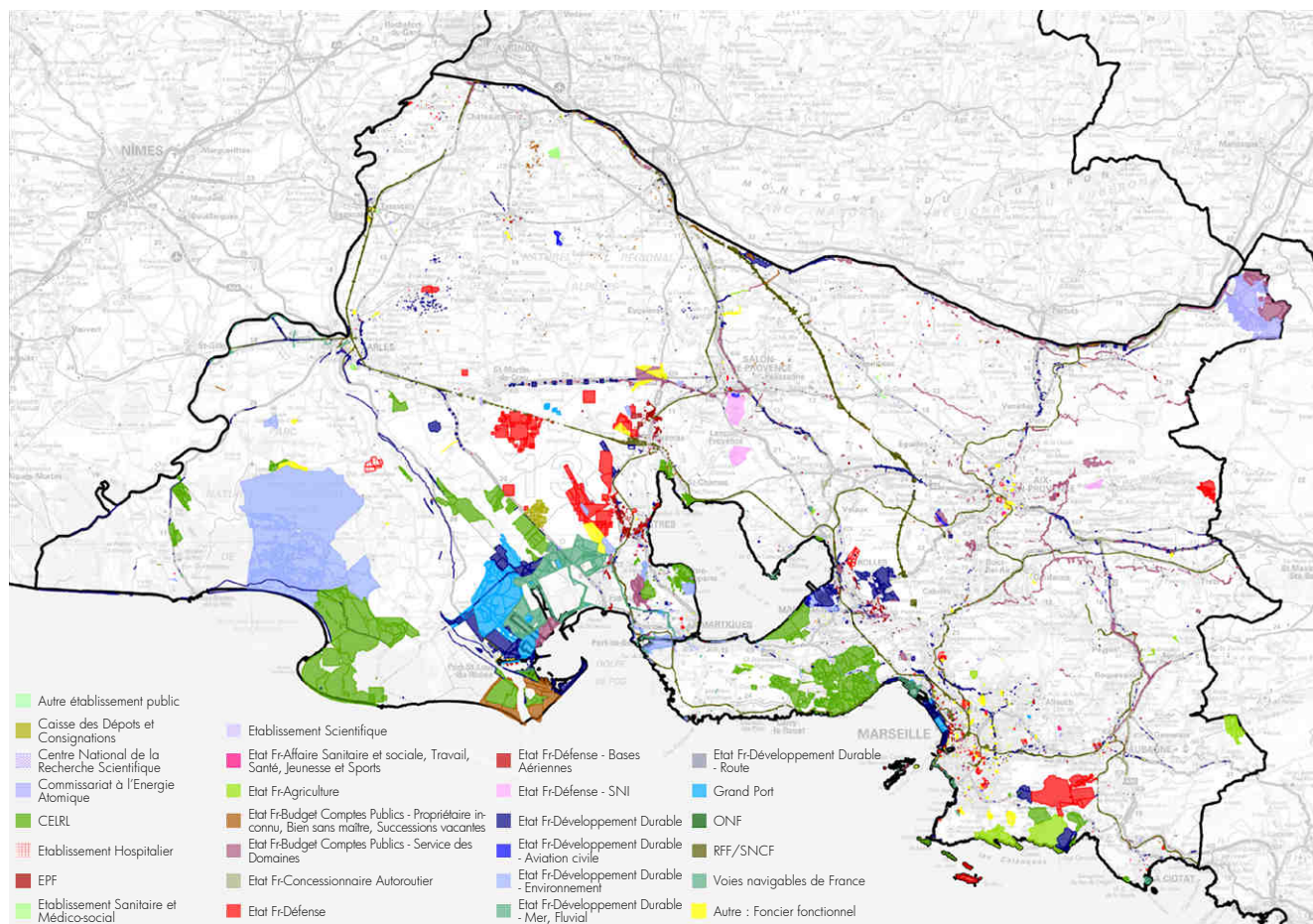
Il s'agit de la table « **dxx\_2011\_rfp\_gr1\_9.tab** » (cf. Annexes 1 et 2).

### CARTE DES GROUPES DE PERSONNES MORALES ÉTAT, ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET ÉTAT/ÉTABLISSEMENT PUBLIC



Source : CETE Méditerranée

### CARTE DES UTILISATEURS SUR LES BOUCHES-DU-RHÔNE



Source : CETE Méditerranée

<sup>3</sup> Document réalisé par le CETE Méditerranée - Mars 2013 - 37 pages.

# LES PRINCIPALES INFORMATIONS À LA PARCELLE

Pour chaque parcelle appartenant à des personnes morales publiques, on dispose, entre autres, des informations suivantes :

- l'identifiant de la parcelle (issu de la concaténation du code INSEE, du code préfixe ou commune absorbée, du numéro de section cadastrale et du numéro de parcelle au plan cadastral) ;
- l'adresse de la parcelle ;
- la surface de la parcelle ;
- l'année d'acquisition (ou date de mutation) ;
- des informations concernant les locaux fiscalement rattachés à la parcelle :
  - dates de première et dernière construction ;
  - nombre de locaux totaux et par types (maison, appartement, local professionnel, dépendance), nombre de bâtiments ;
  - surface de plancher (en m<sup>2</sup>) ;
- des informations sur la propriété (pour au plus un propriétaire et au plus un gestionnaire) :
  - le nom du propriétaire (renseigné lors de la mutation → nom « historique ») ;
  - la nature du droit réel ou particulier ;
  - le groupe de personne morale, et le sigle de personne morale (très rare) ;
  - l'adresse du propriétaire ;
  - la forme juridique abrégée et le numéro de SIREN ;
- la typologie de propriété globale (État, Établissement Public, Copropriété...) ;
- l'indication de l'occupation du sol (indicateur « sol » du groupe de nature de culture qui n'est pas toujours bien renseigné ou mis à jour).

## ILLUSTRATION AVEC LES INTERFACES REPRENANT LES INFORMATIONS IMPORTANTES

Des informations concernant l'occupation de la parcelle :

- sa surface
- son groupe de culture dominant par les subdivisions fiscales
- les nombres de locaux
- un indicateur de surface bâtie
- sa date de dernière mutation
- sa date de première construction

The screenshot shows a 'Dialog' window with several tabs: 'parcelle', 'propriete', 'occupation', 'environnement', and 'Aide'. The 'occupation' tab is active. The form contains the following fields:

- Numéro de parcelle:** 132148930A0042
- Numéro du compte communal:** 13214+01077
- 13214** (in a small box) | **Marseille-14ème arrondissement** (in a small box) | **Surface (en m<sup>2</sup>)** 427604
- Typologie de propriété globale** ETAT (1)
- Utilisateur:** AGRICULTURE
- Propriétaire:** ETAT (1)
- Gestionnaire:** PAS DE GESTIONNAIRE
- Adresse de la parcelle:** VALLON DU FOUR DE BUZE

At the bottom left, there is a label 'parcelle' and at the bottom right, a 'Cancel' button.

Il faut être vigilant sur les lots de copropriété où les locaux de l'ensemble du lot peuvent être rattachés artificiellement à une seule parcelle dite parcelle de référence, alors que les locaux se trouvent physiquement sur d'autres parcelles.

Par ailleurs, les données ne sont pas fiabilisées pour certains bâtiments publics, étant donné qu'ils sont exonérés de la taxe foncière sur les propriétés bâties et qu'il s'agit de la principale finalité de mise à jour de la base de données source.





# POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES TRAITEMENTS RÉALISÉS

Pour réaliser un référentiel foncier public, les traitements concernent :

- la représentation graphique : le parcellaire ;
- les propriétaires et les droits de propriété ;
- les sous-catégories de patrimoine : l'harmonisation des noms de propriétaire ;
- l'identification de la parcelle par son identifiant ou son adresse.

Pour plus de détails, il convient de se reporter aux fiches jointes à l'envoi correspondant à la réalisation d'un Référentiel Foncier Public.

## SOURCES UTILISÉES

Il n'existe pas de base de données spécifique au recensement du patrimoine immobilier foncier de l'Etat et des établissements publics nationaux.

Les bases de données utilisées pour réaliser le Référentiel Foncier Public sont les fichiers fonciers appelés communément Majic III (Mise à jour des informations cadastrales), au 1<sup>er</sup> janvier 2011, traités et améliorés par le CETE Nord-Picardie. Ces fichiers servent à établir les rôles et avis d'imposition correspondant aux taxes foncières. La vocation première des fichiers est fiscale (données à caractère fiscal et données de fiscalité locale).

Ce sont des informations majoritairement déclaratives. Par conséquent, il convient de tenir compte de la finalité de cette base dans les traitements et analyses pouvant en découler, de tenir ainsi compte des avantages et limites de cette base de donnée.

## LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE : LE PARCELLAIRE



Source : CETE Méditerranée

Les contours des parcelles proviennent de différentes sources. De fait, nous ne disposons pas toujours des contours exacts des parcelles qui sont parfois remplacés par un carré proportionnel à la surface renseignée dans le cadastre. Faute de données, certaines parcelles ne sont pas géolocalisables (parcelles absentes des tables MapInfo).

La livraison inclut, entre autre, des champs géométriques issus de la BD Parcellaire de l'IGN ® ou du site Internet du cadastre ([www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)) :

- le champ **geomloc**. Il correspond à un point situé sur la parcelle :
  - soit le localisant de la BD parcellaire ;
  - soit un point trouvé sur [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) à partir du numéro de parcelle.Si le numéro de parcelle n'a pas été trouvé, ce champ est renseigné à NULL ;
- le champ **geompar**. Il correspond aux contours de la parcelle vectorisée selon la BD Parcellaire ou à défaut un carré proportionnel à la surface renseignée dans le fichier des parcelles (champ **dcntpa** centré sur le point **geomloc**).

En région PACA, le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) a mis en partage sur sa plate-forme une version plus actualisée du Plan Cadastral Informatisé (PCI). Ainsi, les ayants-droits disposent d'une couche de contours de parcelles avec une meilleure géolocalisation et une meilleure précision.

# LES GROUPES DE PERSONNES MORALES

Les groupes de personnes morales sont approchés à partir du champ **ccogrm** (code groupe de personne morale) figurant dans la base de données sources :

Nous nous intéressons aux 6 groupes suivants :

- groupe 1 → État (**ccogrm** = '1') ;
- groupe 2 → Région (**ccogrm** = '2') ;
- groupe 3 → Département (**ccogrm** = '3') ;
- groupe 4 → communes et intercommunalités (**ccogrm** = '4') ;
- groupe 5 → organismes HLM (**ccogrm** = '5') ;
- groupe 9 → établissements publics (**ccogrm** = '9').

L'une des limites de ce classement réside dans le fait que certains organismes sont mal classés. La solution a été de créer un champ **codgrm** correspondant au « code groupe de personne morale harmonisée » corrigé par le CETE Nord-Picardie à partir de recherche par mots clés, et le cas échéant modifié par le CETE Méditerranée.

## LES PROPRIÉTAIRES ET LES DROITS DE PROPRIÉTÉ

Le travail a consisté à fournir une information simplifiée à la parcelle ou à l'unité foncière des propriétaires et des droits de propriété correspondants. En effet, une partie conséquente du foncier détenue peut-être partagée entre plusieurs propriétaires avec une multitude de droit de propriété.

Dialog

parcelle propriétaire occupation environnement Aide

propriétaire gestionnaire Aide Nb de droits : 2

FR-EDUCATION NATIONALE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

ETAT FRANÇAIS

ETAT MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SUD SERVICE DOMAINES 0038 BD BAPTISTE BONNET 13008 MARSEILLE

Droit : P PROPRIETAIRE Indivision : NULL

Numéro de SIREN : NULL NULL

parcelle Cancel

Dialog

parcelle propriétaire occupation environnement Aide

propriétaire gestionnaire Aide Nb de droits : 2

CONSEIL REGIONAL

CONSEIL REGIONAL

CONSEIL REGIONAL PACA

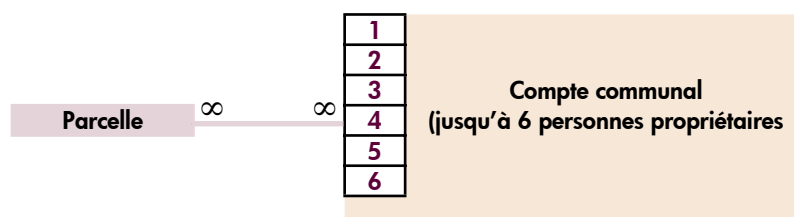
ON ADM FINANC DES LYCEES 0027 PL JULES GUESDE 13002 MARSEILLE

Droit : G AIRE, GESTIONNAIRE Indivision : NULL

Numéro de SIREN : NULL NULL

parcelle Cancel

D'une part, dans la construction même des fichiers fonciers, plusieurs personnes propriétaires peuvent avoir des droits différents sur une même parcelle ou un local : il peut exister jusqu'à 6 personnes ayant des droits concurrents sur une parcelle.



D'autre part, la décomposition du droit de propriété se fait à partir du champ **ccodro**. Ce droit de propriété peut être réel ou particulier.

Droit réel sur la parcelle	Droit particulier sur la parcelle
Propriétaire (P) Nu-propriétaire (N) Bailleur à construction (B) Foncier (F) Bailleur d'un bail à réhabilitation (V)	Gérant, mandataire (G) Emphytéote (E) Usufruitier (U) Preneur à construction (R) etc.
Ces personnes sont appelées « <b>propriétaires</b> »	Ces personnes sont appelées « <b>gestionnaires</b> »

Le CETE Méditerranée a procédé à une synthèse de ces droits de propriété afin de limiter ces derniers à 2, et donc d'obtenir pour chaque parcelle : un type de « propriétaire » et un type de « gestionnaire ».

*Nota Bene : L'une des limites à cet exercice réside dans le fait qu'il y a une perte d'information lorsqu'il existe, sur une parcelle, plus de 2 droits de propriété différents (cas très minoritaire mais existant).*

En effet, l'utilisateur pourra vérifier le nombre de propriétaires **ndroit** attachés à la parcelle, le nombre de propriétaire dits « propriétaires » de droit réel **ndroitpro**, de droit particulier dits « gestionnaires » **ndroitges**. Si **ndroitpro** ≥ 2 ou **ndroitges** ≥ 2, une partie de la décomposition du droit de propriété n'est pas reprise. Cela suppose alors de revenir à la table des propriétaires des fichiers fonciers en utilisant le compte communal (**idprocpte**) de la parcelle.

Le détail des champs (**ndroit**, **ndroitindi**, **ndroitpro**, **ndroitges**, **typprop**, **typpropro**, **typpropges**, **p\_codnom**, **p\_ccodro**, **p\_ccodrotxt**, **p\_ccodem**, **p\_ccodemtxt**, **p\_adresse**, **g\_codnom**, **g\_ccodro**, **g\_ccodrotxt**, **g\_ccodem**, **g\_ccodemtxt**, **g\_adresse**) concernant la propriété figure en annexe 2 « Descriptif des tables ».

Les informations disponibles sur la propriété concernent le nom de la personne morale propriétaire, le type de droit exercé, l'adresse du propriétaire.

Les champs commençant par « **p\_** » correspondent aux personnes « propriétaire », les champs commençant par « **g\_** » correspondent aux personnes « gestionnaire ».

## LES SOUS-CATÉGORIES DE PATRIMOINE : L'HARMONISATION DES NOMS DE PROPRIÉTAIRE

Il n'existe pas de champ harmonisé offrant une déclinaison satisfaisante de la propriété. Des sous-catégories de patrimoine ont donc été reconstituée manuellement à partir des noms de personnes morales renseignées dans la matrice cadastrale.

Une catégorie « utilisateur » a été ajoutée. L'« utilisateur » ne correspond pas à une notion juridique. Cette information permet d'approcher les noms des propriétaires historiques de l'État (ministères et administrations), ainsi que les noms des établissements publics où ces derniers sont propriétaires du terrain.

Par exemple : '**ETAT FR-DEFENSE – ONF**' correspond aux terrains appartenant à l'État Français, affectés au ministère de la Défense et mis en gestion auprès de l'Office National des Forêts. Par ailleurs, '**ETAT FR-CONCESSIONNAIRE AUTOROUTIER**' correspond aux terrains appartenant à l'État Français exploité par un concessionnaire autoroutier.

Les sous-catégories de patrimoine par « utilisateur » figurent en Annexe 3, et ont fait l'objet d'un travail de concertation entre le CETE Méditerranée et la DAFI. Le détail des catégories de propriétaire affectées à ces sous-catégories figurent dans le document « Harmonisation des noms des personnes morales État et Établissements Publics ».

*Les catégories d'utilisateurs ne correspondent pas nécessairement aux propriétaires du terrain. Par exemple, l'État Français est le propriétaire des terrains quelques soient les ministères concernés.*

Les catégories de patrimoine sont approchées à partir du champ **ddenom**, qui correspond à la dénomination de la personne morale au moment de la dernière mutation.

Par exemple, pour le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et le ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, la base de données renseigne plusieurs noms :

- État Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- Ministère de la Reconstruction ;
- Ministère des Routes ;
- Direction Régionale de l'Équipement ;
- Direction Interrégionale des Routes ;
- Direction Départementale de l'Équipement ;
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer ;
- Bases aériennes ;
- etc.

Par exemple, pour ces mêmes ministères les biens ont été ventilés en différentes catégories :

- État FR – DEVELOPPEMENT DURABLE ;
- État FR – DEVELOPPEMENT DURABLE - AVIATION CIVILE ;
- État FR – DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT ;
- État FR – DEVELOPPEMENT DURABLE - FNAFU ;
- État FR – DEVELOPPEMENT DURABLE - MER, FLUVIAL ;
- État FR – DEVELOPPEMENT DURABLE - ROUTE ;

Lorsque le nom de la personne morale trop générique ne suffisait pas pour déterminer précisément la fonction du terrain, d'autres champs ont servi à affiner la sous-catégorie de patrimoine correspondante :

- l'adresse du propriétaire (champs **dlign3**) ;
- un code SIREN (champ **dsiren**) ;
- une forme juridique (champ **dforme**).

Ainsi, le CETE Méditerranée s'est efforcé de reclasser chacun des 27 000 noms (un nom de personne morale et une adresse unique) de propriétaires fonciers des groupes État Français et établissements publics par grandes typologies d'utilisateurs.

Parfois, il n'est pas possible de reconstituer l'administration utilisant le bien (ETAT FRANCAIS, et une partie des terrains Etat FR - Budget Comptes publics - Service des Domaines).

Au final, 105 sous-catégories de patrimoine ou « utilisateurs » ont été établis (cf. Annexe 1).

# L'IDENTIFICATION DE LA PARCELLE PAR SON NUMÉRO OU SON ADRESSE

Les tables mises à disposition permettent notamment de repérer les parcelles à partir de leur identifiant (**idpar** - cf. Annexe 2) ou de l'adresse de la parcelle (champ **adresse**).

Le CETE Méditerranée a procédé à un réadressage de toutes les parcelles à partir de la table « fantoir » issue du fichier FANTOIR. En conséquence, l'adresse pour une parcelle donnée correspond à une concaténation des champs suivants séparés par un espace :

- le champ **ccovo** correspond au code identifiant la voie dans MAJIC III (numéro à 4 chiffres) ;
- le champ **natvoie** correspond à la nature de la voie (rue, chemin, boulevard...);
- le champ **nlibvoie** correspond au libellé de la voie.

## UN TRAITEMENT COMPLÉMENTAIRE : LE CROISEMENT AVEC LES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

À la demande de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB), le CETE Méditerranée a été missionné pour constituer une connaissance statistique et géoréférencée du foncier public État et Établissements Publics situé dans les zonages environnementaux.

Les tables fournies reprennent les champs issus de ces traitements.

Plusieurs informations permettent de savoir si la parcelle « intersecte » ou « chevauche » un zonage environnemental :

- sur les zonages : le type de zonage(s) intersecté(s) ;
- sur le niveau d'enjeu environnemental et le cumul de ces enjeux environnementaux.

*Nota Bene : il est à souligner que les champs niv1, niv2 et niv3 sont renseignés par '1' s'il y a intersection ou chevauchement entre la parcelle et les zonages.*

Les champs correspondants (**niv1**, **niv2**, **niv3**, **nivenvmax**, **nivenv** et **zonages**) sont détaillés en Annexe 2.

Les zonages environnementaux sont des tables issues du site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel ou INPN (rattaché au Muséum National d'Histoire Naturelle ou MNHN) téléchargés en septembre 2012.

Pour la table « **dxx\_2011\_rfp\_gr1\_9.tab** », ces zonages ont été classés selon 3 niveaux d'enjeux environnementaux, du plus élevé (1) au plus faible (3) correspondant aux finalités de l'étude citée ci-dessus. L'analyse de la constructibilité des terrains ne peut se limiter à ce filtre.

Ils ont été définis comme suit :

Niveaux à enjeux environnementaux	Libellé des zonages environnementaux
1. Enjeu environnemental très fort	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) Parc National (coeur de Parc) Réserve Naturelle Nationale (RNN) Réserve Naturelle de Corse (RNC) Réserve Naturelle Régionale (RNR)
2. Enjeu environnemental fort	Site d'Intérêt Communautaire (SIC) Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) Zone de Protection Spéciale (ZPS) Zone spéciale de Conservation (ZSC)
3. Enjeu environnemental moyen	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de Type 1 (ZNIEFF 1)

# QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



Dans tous les traitements qui viennent d'être abordés, il convient de connaître certaines limites et de prendre quelques précautions d'usage. Il est important de souligner que :

■ La propriété foncière présumée correspond à une donnée fiscale au **1<sup>er</sup> janvier 2011**.

■ Les contours des parcelles « cadastrales » ne sont pas vectorisés sur tout le territoire. Pour pallier ce « manque », les contours des parcelles non vectorisées correspondent à un carré proportionnel à la surface renseignée dans la table des parcelles.

■ La **finalité des fichiers fonciers est fiscale** (perception des taxes foncières). De ce fait, les données concernant les personnes morales publiques ne sont pas toujours bien renseignées et mises à jour.

■ L'harmonisation des noms s'appuie sur le nom du propriétaire (libellé au moment de la mutation). Elle s'est effectuée de la façon suivante :

- un premier travail par recherche de mots clefs pour les Établissements Publics a été réalisé par le CETE Nord-Picardie ;
- ce travail d'harmonisation a ensuite été affiné par le CETE Méditerranée et ne portait plus seulement sur les établissements publics, mais aussi sur les parcelles de l'État. Ce travail a porté sur le destinataire du bien renseigné selon plusieurs critères à savoir :
  - son adresse ;
  - son numéro SIREN (s'il est renseigné et uniquement pour les établissements publics) ;
  - sa forme juridique (cela permet d'exclure surtout des propriétaires dont le libellé rappelle une administration ou un établissement public, alors que dans les faits cela concerne une activité privée) ;

■ En dernier recours lorsqu'aucune de ces deux approches n'a permis d'identifier le propriétaire au-delà de son code groupe de personne morale - État ou établissement public (le code groupe de personne morale n'est pas toujours bien renseigné), l'adresse est utilisée pour chercher l'utilisateur éventuel.

■ Certaines parcelles peuvent, après ce travail d'harmonisation des noms, être mal affectées et concerner des personnes physiques ou morales, des États étrangers ou une autre administration ou un autre Établissement Public que ceux renseignés dans le champ **utilisateur**. L'utilisateur final est invité à vérifier les données qu'il transmet à des tiers.

■ L'évolution récente et les rapprochements de fonctions entre les différents ministères rend difficile l'affectation de certaines propriétés aux regroupements actuels sur la base des libellés historiques des ministères.

■ La base de donnée ne dit rien sur l'utilisation qui est faite de la parcelle, en particulier si son inutilité a été déclarée : celle-ci peut néanmoins être approchée par :

- le caractère bâti ou non bâti de la parcelle ;
- les différents propriétaires du terrain (exemple : État FR – DEVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT et gestion OFFICE NATIONALE DES FORETS) ;
- les biens vacants, sans maîtres (gestion par les services des Domaines).

■ La base ne concerne pas les bâtiments. Si dans la plupart des cas le propriétaire des bâtiments est le même que le propriétaire du foncier, l'inverse n'est pas toujours vrai ! Cette base ne peut donc pas être utilisée pour servir de référentiel de l'immobilier bâti.

■ Le statut de certains établissements publics serait à approfondir avec les ministères de tutelle : certains transferts peuvent aussi être en cours (exemple des délaissés routiers). Dans ce cas, le CETE Méditerranée ne peut être tenu pour responsable des erreurs pouvant apparaître concernant les catégories et affectations des patrimoines par utilisateur. Il s'agit d'une base de travail permettant de saisir les gestionnaires éventuels pour vérification et complément.

■ Une partie des parcelles ne peut être affectée à aucun utilisateur spécifique : soit le nom ne permet pas d'identifier le propriétaire dans ce groupe de personne morale, soit la parcelle est rattachée aux services des Domaines sans mention de l'Administration ayant fait l'acquisition de ce bien, ce qui alors ne permet pas de reconstituer le ministère affectataire.

■ Si la base apparaît comme étant la plus exhaustive sur le foncier public, il convient de signaler que certaines parcelles mal saisies ne peuvent être repérées, et cette « perte » est impossible à évaluer quantitativement.

# LES DONNÉES LIVRÉES



Les données livrées sont organisées de la manière suivante :

■ Un dossier « 1\_base\_de\_données » comprenant les fichiers suivants :

- un fichier « **dxx\_2011\_rfp.zip** » (**xx** : numéro département) comprenant :
  - une table des parcelles appartenant à l'État français et/ou à un établissement public national (gr1\_9) ;
  - 7 tables des parcelles par grand groupe de personnes morales publiques ;
  - 7 tables des unités foncières par grand groupe de personnes morales publiques.

Au final, sont à disposition : 15 tables dans le fichier zip.

- un fichier dump PostgreSQL « **rfp\_dxx\_2011.backup** » (**xx** : numéro département), format compressé regroupant toutes les tables des parcelles et des unités foncières ;
- un tableau de type « Libre Office » « **analyse\_rfp\_xx.xlsx** » (**xx** : numéro département) comprenant des statistiques sur les comptes de surfaces de parcelles selon les tables générées par département.

■ Un dossier « 3\_projets\_QGIS » comprenant :

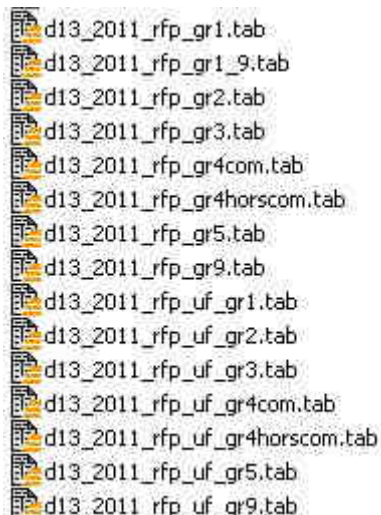
- deux projets QGIS :
  - un projet permettant la visualisation du patrimoine Etat et/ou établissement public ;
  - un projet permettant la visualisation des parcelles par grand type de propriétaires publics.
- les interfaces graphiques (**extension.ui**) connexes ;
- les styles définis par le CETE méditerranée pour l'analyse cartographique (**extension.qml**) ;
- un fichier (pdf) correspondant à une démarche méthodologique, allant de l'installation de QGIS à l'interrogation des parcelles, via les interfaces graphiques.

## LES DOCUMENTS ANNEXES

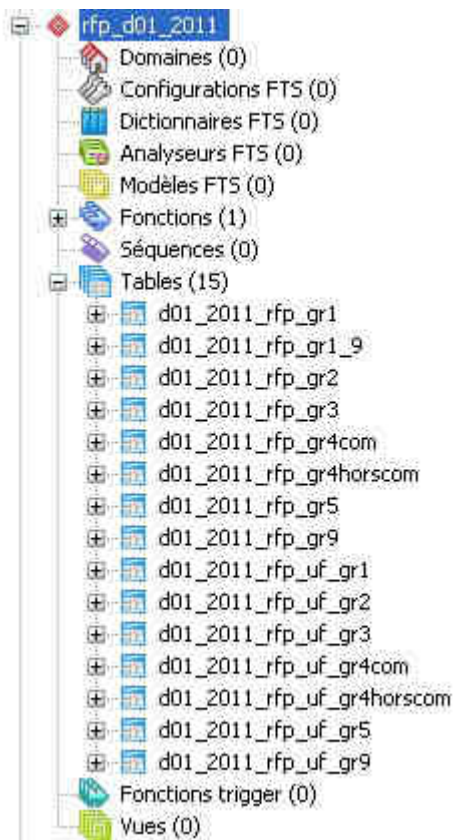
Une documentation complète l'envoi des tables correspondant au Référentiel Foncier Public.

Il s'agit de :

- « Harmonisation des noms des personnes morales État et Établissements Publics » - CETE Méditerranée - Mars 2013 - 37 pages ;



Exemple de fichier « dxx\_2011\_rfp.zip » pour le département des Bouches-du-Rhône



Exemple de fichier « rfp\_dxx\_2011.backup » pour le département de l'Ain



- 2 documents type « 4 pages » :
  - « Bilan des usages du référentiel foncier public par les services déconcentrés » - CETE Méditerranée - Février 2012 - 8 pages ;
  - « Identification du foncier mobilisable – réalisation d'un référentiel foncier public » - CETE Méditerranée - Janvier 2012 - 8 pages ;
- 6 fiches sur la « Mobilisation et valorisation du foncier public »
  - CERTU/Délégation à l'Action Foncière et Immobilière (DAFI) - Septembre 2012.

## LES LIENS INTRANET

Pour plus d'informations, voici les liens des sites intranet des interlocuteurs concernés par la réalisation du présent Référentiel Foncier Public ou par les questions relatives à la mobilisation du foncier public ou par la question des fichiers fonciers proprement dits :

- le site de la DAFI : <http://intra.dafi.i2>
- le site du CETE Méditerranée : <http://intra.cete-mediterranee.i2>
- le site du CERTU : <http://www.outil2amenagement.certu.developpement-durable.gouv.fr>
- le site sur les fichiers fonciers traités par le CETE Nord-Picardie : <http://geoinfo.metier.i2/fichiers-fonciers-r549.html>

## LES CORRESPONDANTS

**Secrétariat Général – Service du Pilotage et de l'Évaluation des Services - DAFI**

- Paul Rius, Directeur de projets  
01 40 81 78 24
- Monique Gratiot, chargée de mission  
01 40 81 27 75

**Questions relatives au Référentiel Foncier Public (données, traitements, livraison) et assistance technique**

**CETE Méditerranée - Département Aménagement des Territoires - Service Politiques Territoriales et Foncières**

- Stéphane Houdayer, chargé d'études politiques territoriales et foncières  
04 42 24 79 91 - [stephane.houdayer@developpement-durable.gouv.fr](mailto:stephane.houdayer@developpement-durable.gouv.fr)
- Bertrand Leroux, chef de projet  
04 42 24 79 84 - [bertrand.leroux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bertrand.leroux@developpement-durable.gouv.fr)
- Corinne Podlejski, chef du Service politiques territoriales et foncières  
04 42 24 79 73 - [corinne.podlejski@developpement-durable.gouv.fr](mailto:corinne.podlejski@developpement-durable.gouv.fr)

**Questions concernant les fichiers fonciers et leurs traitements**

CETE Nord-Picardie et joignable via la boîte courriel fonctionnelle suivante : [fichiers-fonciers@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fichiers-fonciers@developpement-durable.gouv.fr)





## NOMS DES TABLES

Table	Contenu
<b>Parcelles appartenant à l'État Français et/ou à un Établissement Public National</b>	<b>Parcelles possédées par l'État Français et/ou un Établissement Public national en pleine propriété (cas de l'indivision) ou par au moins un droit réel (exemple : la nue-propriété)</b>
« dxx_2011_rfp_gr1_9.tab »	Parcelles appartenant à l'État français ou/et appartenant à un établissement public Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond à l'État Français ou à un Établissement Public National sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
<b>Parcelles par grands groupes de personnes morales publiques</b>	<b>Parcelles possédées ou gérées par une personne morale appartenant au groupe de personne morale concerné en pleine propriété (cas de l'indivision) ou par au moins un droit réel (ex. : la nue-propriété) ou particulier (l'usufruit, le preneur ou donneur à bail emphytéotique...)</b>
« dxx_2011_rfp_gr1.tab »	Parcelles appartenant à l'État français Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé correspond à l'État ( <b>codgrm='1'</b> ) sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
« dxx_2011_rfp_gr2.tab »	Parcelles appartenant à une Région Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé des Régions ( <b>codgrm='2'</b> ) sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
« dxx_2011_rfp_gr3.tab »	Parcelles appartenant à un Département Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé des Départements ( <b>codgrm='3'</b> ) sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
« dxx_2011_rfp_gr4com.tab »	Parcelles appartenant à une commune Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé des personnes morales communales ( <b>codgrm='4'</b> et dont le <b>ddenom correspond à une commune</b> ) sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
« dxx_2011_rfp_gr4horscom.tab »	Parcelles appartenant à une personne morale publique du groupe commune qui n'est pas une commune : exemples : syndicats intercommunaux, intercommunalités à fiscalité propre, bureau de bienfaisance, CCAS Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé des personnes morales communales ( <b>codgrm='4'</b> et dont le <b>ddenom ne correspond pas à une commune</b> ) sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
« dxx_2011_rfp_gr5.tab »	Parcelles appartenant à un organisme HLM Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé des organismes HLM ( <b>codgrm='5'</b> ) sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
« dxx_2011_rfp_gr9.tab »	Parcelles appartenant à un établissement public Parcelles dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé des établissements publics ( <b>codgrm='9'</b> ) sur le département <b>xx</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
Remarques	Les groupes de personnes morales sont constituées sur la base du champ code groupe de personne morale harmonisé (codgrm). Une parcelle en indivision peut se trouver dans plusieurs des tables (exemple d'une parcelle en indivision entre le ministère de l'agriculture et l'ONF « dxx_2011_rfp_gr1.tab » et « dxx_2011_rfp_gr9.tab »). Les tables État Français et Établissements Publics ont fait l'objet d'un travail approfondi d'harmonisation des noms qui permet de distinguer les ministères utilisateurs pour l'État Français (à partir des libellés historiques de propriétaire) et des regroupements d'établissements publics (existence de deux champs spécifiques : p_utilisateur, g_utilisateur). Se reporter au guide d'utilisation et au descriptif des tables.

**Unités Foncière par grands groupes de personnes morales publiques**

**Une « unité foncière » correspond à un ensemble de parcelles contiguës appartenant à une même composition de la propriété : même(s) propriétaire(s) et mêmes droits de propriété associés (droit réel et droit particulier)**

« dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr1.tab »

Unités foncières appartenant à l'État français

Unités foncières dont l'un au moins des propriétaires correspond au code groupe de personne morale harmonisé correspond à l'État (**codgrm='1'**) sur le département xx au 1er janvier 2011

« dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr2.tab »

De « **dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr2.tab** » à « **dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr9.tab** », le principe de nommage est identique a celui décrit ci-dessus pour les propriétaires de terrains.



## DESCRIPTIF DES TABLES

**Descriptif de la table des parcelles appartenant à l'État Français et/ou à un Établissement Public National**  
**Table « dxx\_2011\_rfp\_gr1\_9.tab »**

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source
1 idpar	caractère	14	Identifiant de parcelle (Concaténation de ccodep, ccocom, ccopre, ccosec, dnupla)	CETE NP
1 idsec	caractère	10	Identifiant de section cadastrale (Concaténation de ccodep, ccocom, ccopre, ccosec)	CETE NP
3 idpropte	caractère	11	Identifiant de compte communal (Concaténation de ccodep, ccocom, dnupro)	CETE NP
4 idparref	caractère	14	Identifiant de parcelle de référence (Concaténation de ccodep, ccocom, cprsecr, ccosecr, dnuplar - existe si gpdl=2)	CETE NP
5 idvoie	caractère	9	Identifiant FANTOIR de la voie (Concaténation de ccodep, ccocom, ccoriv)	CETE NP
6 idcom	caractère	5	Identifiant commune INSEE (Concaténation de ccodep, ccocom)	CETE NP
7 idcomtxt	caractère	45	Libellé de commune complet (Avec accents, source INSEE)	CETE NP
8 dcntpa	entier		Contenance de la parcelle (En centiares - m <sup>2</sup> )	DGFIP
9 jdatat	caractère	8	Date de l'acte (jjmmaaaa)	DGFIP
10 gpdl	caractère	1	Indicateur d'appartenance à pdl Identifiant de la pdl (cf. détail supra si gpdl =2)	DGFIP
11 dnupdl	caractère	3	Numéro d'ordre de la pdl (En général, 001)	DGFIP
12 dparpi	caractère	4	Numéro de parcelle primitive	DGFIP
13 ccoarp	caractère	1	Indicateur d'arpentage (A ou blanc)	DGFIP
14 gparbat	caractère	1	Indicateur de parcelle référençant un bâtiment (1 = oui, sinon 0)	DGFIP
15 jdatatan	entier		Année de mutation (Extrait de jdatat)	CETE NP
16 jannatmin	entier		Année de construction du local le plus ancien (0 si pas de date trouvée, -1 si pas de local)	CETE NP
17 jannatmax	entier		Année de construction du local le plus récent (0 si pas de date trouvée, -1 si pas de local)	CETE NP
18 cgrnumd	caractère	2	Groupe de culture dominant parmi les sufs (Groupe dominant (cgrnum) en surface (dcntsf) parmi les 13 classes de suf)	CETE NP
19 cgrnumdxt	caractère	19	Groupe de culture dominant parmi les sufs (décodé) (Groupe dominant (cgrnum) en surface (dcntsf) parmi les 13 classes de suf)	CETE NP
20 dcntsf	entier		Surface du groupe de culture dominant parmi les subdivisions fiscales (suf)	CETE NP
21 dcntsol	entier		Surface de suf de type sol (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type sol - cgrnum=09, 10, 11, 12 ou 13)	CETE NP
22 dcntagri	entier		Surface de suf de type agricole (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type agricole - cgrnum=01, 02, 03 ou 04)	CETE NP
23 dcntbois	entier		Surface de suf de type bois (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type bois - cgrnum=05)	CETE NP
24 dcntnat	entier		Surface de suf de type naturel (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type naturel - cgrnum=06 ou 07)	CETE NP
25 dcnteau	entier		Surface de suf de type eau (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type eau - cgrnum=08)	CETE NP

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source
26 nlocal	entier		Nombre de locaux	CETE NP
27 nlocmaison	entier		Nombre de locaux de type maison (Utilisation de l'attribut dteloc=1)	CETE NP
28 nlocappt	entier		Nombre de locaux de type appartement (Utilisation de l'attribut dteloc=2)	CETE NP
29 nlochabit	entier		Nombre de locaux de type maison ou appartement (Somme de nlocmaison et nlocappt - dteloc = 1 ou 2)	CETE NP
30 nloccom	entier		Nombre de locaux de type commercial ou industriel (Utilisation de l'attribut dteloc=4)	CETE NP
31 nloccomrdc	entier		Nombre de locaux de type commercial ou industriel situés au rez de chaussée (Utilisation de l'attribut dteloc=4 et dniv=00)	CETE NP
32 nlocdep	entier		Nombre de locaux de type dépendances (Utilisation de l'attribut dteloc=3)	CETE NP
33 nlocburx	entier		Nombre de locaux présentant au moins un bureau (Utilisation de l'attribut fburx=1 dans la table des locaux - non disponible en 2009)	CETE NP
34 nbat	entier		Nombre de bâtiments (Utilise l'identifiant bâtiment de la table des locaux - idbat)	CETE NP
35 npevaffh	entier		Nombre de parties d'évaluation affectées à l'habitation (Utilisation de ccoaff='H' et dnupev='001' dans la table des parties d'évaluation - pb21)	CETE NP
36 npevph	entier		Nombre de parties principales d'habitations (Utilisation de l'attribut dnudes='H' dans l'article la table des parties principales d'habitation - pb40)	CETE NP
37 stoth	entier		Surface totale des pièces d'habitation (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut dsupdc, nul si npevph nul)	CETE NP
38 stotsueic	entier		Surface des dépendances incorporées aux parties principales d'habitation (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut dsueic (pb40), nul si npevh nul)	CETE NP
39 nvacant	entier		Nombre de logements vacants (Nombre de parties d'évaluation (pb21) dont ccoaff='H', dnupev='001' et ccthp='V')	CETE NP
40 nmediocre	entier		Nombre de logements au confort médiocre (Nombre de parties d'évaluation (pb21) dont ccoaff='H', dnupev='001' et dcapec commence par 7 ou 8)	CETE NP
41 nloghlm	entier		Nombre de logements HLM sur la parcelle (Nécessite hlmssem='5' dans les locaux, puis ccoaff='H', dnupev='001' dans les parties d'évaluation)	CETE NP
42 npevp	entier		Nombre de parties d'évaluation professionnelles sur la parcelle (Source article 50 - pb50)	CETE NP
43 stotp	entier		Surface totale des parties professionnelles sur la parcelle (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut vsurzt, nul si npevp nul)	CETE NP
44 npevd	entier		Nombre de dépendances sur la parcelle (Source article 60 - pb60)	CETE NP
45 stotd	entier		Surface totale des dépendances sur la parcelle (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut dsudep, nul si npevd nul)	CETE NP
46 spevtot	entier		Surface totale des parties d'évaluation (en m <sup>2</sup> ) (Somme de stoth, stotsueic, stotp et stotd)	CETE NP
47 nlot	entier		Nombre de lots de copropriété (Calculé à partir de la table pdl30)	CETE NP
48 cmp	entier		Appartenance de la parcelle à une copropriété multi-parcelles (1 si oui, 0 si non)	CETE NP
49 ndroit	entier		Nombre de droits de propriété (Entre 1 et 6. Lien avec le champ idprocte)	CETE NP
50 ndroitindi	entier		Nombre de droits de propriété en indivision (Seulement pour les comptes communaux dont ccodem = I)	CETE NP
51 ndroitpro	entier		Nombre de droits de propriété de type «propriétaire» (Seulement pour les comptes communaux dont le code droit (ccodro) = B,C,F,N,P,V ou X - classification CETE MED.)	CETE NP

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source
52 ndroitges	entier		Nombre de droits de propriété de type «gestionnaire» (Seulement pour les comptes communaux dont le code droit (ccodro) = A,D,E, G,H,J,K,L,O,Q,R,S,T,U,W ou Y - classification CETE MED.)	CETE NP
53 typprop	caractère	52	Typologie de propriété globale (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local)	CETE NP
54 typpropro	caractère	52	Typologie de propriété, uniquement avec les droits de type « propriétaire » (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local)	CETE NP
55 typpropges	caractère	52	Typologie de propriété, uniquement avec les droits de type « gestionnaire » (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local)	CETE NP
56 geomloc	géométrie		Géométrie du localisant (Géométrie ponctuelle)	CETE NP
57 geompar	géométrie		Géométrie du contour de la parcelle (Contour polygonal si BD Parcelle vecteur. Carré de surface dcntpa centré sur le localisant si BD Parcellaire Image ou www.cadastre.gouv.fr)	CETE NP
58 source_geo	caractère	34	Source de la géométrie (BD Parcellaire + année ou www.cadastre.gouv.fr + projection)	CETE NP
59 vecteur	caractère	1	Parcelle vectorisée ou non (V = parcelle Vectorisée, I = parcelle Image, N = pas de parcelle)	CETE NP
60 idpk	entier	NOT NULL	Identifiant pour clé primaire (Entier auto incrémenté unique pour la table départementale)	CETE NP
61 adresse	texte		adresse de la parcelle. Concaténation de ccovoi, natvoie et nlibvoie	CETE MED.
62 utilisateur	texte		<b>gr1_9</b> : dénomination harmonisée du propriétaire (État ou établissements publics) ayant un droit réel <b>gr1</b> : dénomination harmonisée (nom historique) du Ministère, de l'Administration, de la Personne Morale État qu'il soit propriétaire ou gestionnaire <sup>1</sup> <b>gr9</b> : dénomination harmonisée (nom historique) l'établissement public qu'il soit propriétaire ou gestionnaire <sup>2</sup>	CETE MED.
63 p_codgrm	caractère	1	Code groupe de personne morale publique « ETAT » « EP » ayant des droits de propriété « PROPRIETAIRE »	CETE MED.
64 p_codnom	caractère	140	Dénomination de personne morale harmonisée (cf. liste des noms en Annexe 1)	CETE MED.
65 p_utilisateur	caractère	140	Dénomination harmonisée du Ministère, Administration, Utilisateur ou Personne Morale (propriétaire)	CETE MED.
66 p_ddenom	caractère	60	Dénomination de personne physique ou morale	CETE MED.
67 p_ccodro	caractère	1	Code du droit réel	CETE MED.
68 p_ccodrotxt	caractère	64	Code du droit réel décodé	CETE MED.
69 p_ccodem	caractère	1	Code du démembrement/indivision (C S L I V)	CETE MED.
70 p_ccodemtxt	caractère	28	Code du démembrement/indivision (décodé)	CETE MED.
71 p_ccogrm	caractère	2	Code groupe de Personne Morale (0 à 9 - 0A à 9A)	CETE MED.
72 p_ccogrmtxt	caractère	46	Code groupe de personne morale (décodé)	CETE MED.
73 p_dsplpm	caractère	10	Sigle de personne morale	CETE MED.
74 p_dforme	caractère	7	Forme juridique abrégée Majic2	CETE MED.
75 p_adresse	caractère	135	Adresse du Propriétaire. Concaténation de p_dlig3, p_dlig4, p_dlig5 et p_dlig6 (cf. structure des tables des fichiers fonciers)	CETE MED.
76 p_dsiren	caractère	10	Numéro SIREN du Propriétaire	CETE MED.
77 g_codgrm	caractère	1	Code groupe de personne morale publique « ETAT » « EP » ayant des droits de propriété « GESTIONNAIRE »	CETE MED.

<sup>1</sup> La table correspondant aux parcelles appartenant à l'État (table « dxx\_2011\_rfp\_gr1.tab ») comporte les mêmes champs que ceux décrits dans la table ci-dessus.

<sup>2</sup> La table correspondant aux parcelles appartenant à un Établissement Public (table « dxx\_2011\_rfp\_gr9.tab ») comporte les mêmes champs que ceux décrits dans la table ci-dessus, à l'exception des champs « p\_utilisateur » et « g\_utilisateur » qui n'apparaissent pas (champs 65 et 79).

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source
78 g_codnom	caractère	140	Dénomination de personne morale harmonisée (cf. liste des noms en Annexe 1)	CETE MED.
79 g_utilisateur	caractère	140	Dénomination harmonisée du Ministère, Administration, Utilisateur ou Personne Morale (Gestionnaire)	CETE MED.
80 g_ddenom	caractère	60	Dénomination de Personne Physique ou Morale	CETE MED.
81 g_ccodro	caractère	1	Code du droit particulier	CETE MED.
82 g_ccodrotxt	caractère	64	Code du droit particulier décodé	CETE MED.
83 g_ccodem	caractère	1	Code du démembrement/indivision (C S L I V)	CETE MED.
84 g_ccodemtxt	caractère	28	Code du démembrement/indivision (décodé)	CETE MED.
85 g_ccogrm	caractère	2	Code groupe de personne morale (0 à 9 - 0A à 9A)	CETE MED.
86 g_ccogrmtxt	caractère	46	Code groupe de personne morale (décodé)	CETE MED.
87 g_dsglpm	caractère	10	Sigle de personne morale	CETE MED.
88 g_dforme	caractère	7	Forme juridique abrégée majic2	CETE MED.
89 g_adresse	caractère	135	Adresse du Gestionnaire. Concaténation de g_dlign3, g_dlign4, g_dlign5 et g_dlign6 (cf. structure des tables des fichiers fonciers)	CETE MED.
90 g_dsiren	caractère	10	Numéro SIREN du Gestionnaire	CETE MED.
91 niv1	booléen		intersecte un zonage d'enjeu environnemental très fort	CETE MED.
92 niv2	booléen		intersecte un zonage d'enjeu environnemental fort	CETE MED.
93 niv3	booléen		intersecte un zonage d'enjeu environnemental moyen	CETE MED.
94 nivenvmax	caractère	1	niveau d'enjeu environnemental le plus fort	CETE MED.
95 nivenv	texte		niveaux d'enjeux environnementaux	CETE MED.
96 zonages	texte		zonages intersectés	CETE MED.



**Descriptif des tables des grands groupes de personnes morales publiques correspondant à la Région, au département, aux communes, au groupement de communes et aux organismes HLM - Tables « dxx\_2011\_rfp\_gr2.tab », « dxx\_2011\_rfp\_gr3.tab », « dxx\_2011\_rfp\_gr4com.tab », « dxx\_2011\_rfp\_gr4horscom.tab », « dxx\_2011\_rfp\_gr5.tab »**

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source
1 idpar	caractère	14	Identifiant de parcelle (Concaténation de ccodep, ccocom, ccopre, ccosec, dnupla)	CETE NP
2 idsec	caractère	10	Identifiant de section cadastrale (Concaténation de ccodep, ccocom, ccopre, ccosec)	CETE NP
3 idprocte	caractère	11	Identifiant de compte communal (Concaténation de ccodep, ccocom, dnupro)	CETE NP
4 idparref	caractère	14	Identifiant de parcelle de référence (Concaténation de ccodep, ccocom, cprsecr, ccosecr, dnuplar - existe si gpdl=2)	CETE NP
5 idvoie	caractère	9	Identifiant FANTOIR de la voie (Concaténation de ccodep, ccocom, ccoriv)	CETE NP
6 idcom	caractère	5	Identifiant commune INSEE (Concaténation de ccodep, ccocom)	CETE NP
7 idcomtxt	caractère	45	Libellé de commune complet (Avec accents, source INSEE)	CETE NP
8 dcntpa	entier		Contenance de la parcelle (En centiares - m <sup>2</sup> )	DGFIP
9 jdatat	caractère	8	Date de l'acte (jjmmaaaa)	DGFIP
10 gpdl	caractère	1	Indicateur d'appartenance à pdl Identifiant de la pdl (cf. détail supra si gpdl =2)	DGFIP
11 dnupdl	caractère	3	Numéro d'ordre de la pdl (En général, 001)	DGFIP
12 dparpi	caractère	4	Numéro de parcelle primitive	DGFIP
13 ccoarp	caractère	1	Indicateur d'arpentage (A ou blanc)	DGFIP
14 gparbat	caractère	1	Indicateur de parcelle référant un bâtiment (1 = oui, sinon 0)	DGFIP
15 jdatatan	entier		Année de mutation (Extrait de jdatat)	CETE NP
16 jannatmin	entier		Année de construction du local le plus ancien (0 si pas de date trouvée, -1 si pas de local)	CETE NP
17 jannatmax	entier		Année de construction du local le plus récent (0 si pas de date trouvée, -1 si pas de local)	CETE NP
18 cgrnumd	caractère	2	Groupe de culture dominant parmi les sufs (Groupe dominant (cgrnum) en surface (dcntsf) parmi les 13 classes de suf)	CETE NP
19 cgrnumdxt	caractère	19	Groupe de culture dominant parmi les sufs (décodé) (Groupe dominant (cgrnum) en surface (dcntsf) parmi les 13 classes de suf)	CETE NP
20 dcntsf	entier		Surface du groupe de culture dominant parmi les subdivisions fiscales (suf)	CETE NP
21 dcntsol	entier		Surface de suf de type sol (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type sol (cgrnum=09, 10, 11, 12 ou 13))	CETE NP
22 dcntagri	entier		Surface de suf de type agricole (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type agricole - cgrnum=01, 02, 03 ou 04)	CETE NP
23 dcntbois	entier		Surface de suf de type bois (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type bois - cgrnum=05)	CETE NP
24 dcntnat	entier		Surface de suf de type naturel (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type naturel - cgrnum=06 ou 07)	CETE NP
25 dcnteau	entier		Surface de suf de type eau (en m <sup>2</sup> ) (Nul si pas de type eau - cgrnum=08)	CETE NP
26 nlocal	entier		Nombre de locaux	CETE NP
27 nlocmaison	entier		Nombre de locaux de type maison (Utilisation de l'attribut dteloc=1)	CETE NP
28 nlocappt	entier		Nombre de locaux de type appartement (Utilisation de l'attribut dteloc=2)	CETE NP
29 nlochabit	entier		Nombre de locaux de type maison ou appartement (Somme de nlocmaison et nlocappt - dteloc = 1 ou 2)	CETE NP
30 nloccom	entier		Nombre de locaux de type commercial ou industriel (Utilisation de l'attribut dteloc=4)	CETE NP
31 nloccomrdc	entier		Nombre de locaux de type commercial ou industriel situés au rez-de-chaussée (Utilisation de l'attribut dteloc=4 et dniv=00)	CETE NP

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source	
32	nlocdep	entier	Nombre de locaux de type dépendances (Utilisation de l'attribut dteloc=3)	CETE NP	
33	nlocburx	entier	Nombre de locaux présentant au moins un bureau (Utilisation de l'attribut fburx=1 dans la table des locaux - non disponible en 2009)	CETE NP	
34	nbat	entier	Nombre de bâtiments (Utilise l'identifiant bâtiment de la table des locaux - idbat)	CETE NP	
35	npevaffh	entier	Nombre de parties d'évaluation affectées à l'habitation (Utilisation de ccoaff='H' et dnupev='001' dans la table des parties d'évaluation - pb21)	CETE NP	
36	npevph	entier	Nombre de parties principales d'habitations (Utilisation de l'attribut dnudes='H' dans l'article la table des parties principales d'habitation - pb40)	CETE NP	
37	stoth	entier	Surface totale des pièces d'habitation (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut dsupdc, nul si npevph nul)	CETE NP	
38	stotsueic	entier	Surface des dépendances incorporées aux parties principales d'habitation (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut dsueic (pb40), nul si npevh nul)	CETE NP	
39	nvacant	entier	Nombre de logements vacants (Nombre de parties d'évaluation (pb21) dont ccoaff='H', dnupev='001' et ccthp='V')	CETE NP	
40	nmediocre	entier	Nombre de logements au confort médiocre (Nombre de parties d'évaluation (pb21) dont ccoaff='H', dnupev='001' et dcapec commence par 7 ou 8)	CETE NP	
41	nloghlm	entier	Nombre de logements HLM sur la parcelle (Nécessite hlmsem='5' dans les locaux, puis ccoaff='H', dnupev='001' dans les parties d'évaluation)	CETE NP	
42	npevp	entier	Nombre de parties d'évaluation professionnelles sur la parcelle (Source article 50 - pb50)	CETE NP	
43	stotp	entier	Surface totale des parties professionnelles sur la parcelle (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut vsurzt, nul si npevp nul)	CETE NP	
44	npevd	entier	Nombre de dépendances sur la parcelle (Source article 60 - pb60)	CETE NP	
45	stold	entier	Surface totale des dépendances sur la parcelle (en m <sup>2</sup> ) (Utilisation de l'attribut dsudep, nul si npevd nul)	CETE NP	
46	spevtot	entier	Surface totale des parties d'évaluation (en m <sup>2</sup> ) (Somme de stoth, stotsueic, stotp et stold)	CETE NP	
47	nlot	entier	Nombre de lots de copropriété (Calculé à partir de la table pdl30)	CETE NP	
48	cmp	entier	Appartenance de la parcelle à une copropriété multi-parcelles (1 si oui, 0 si non)	CETE NP	
49	ndroit	entier	Nombre de droits de propriété (Entre 1 et 6. Lien avec le champ idprocpte)	CETE NP	
50	ndroitindi	entier	Nombre de droits de propriété en indivision (Seulement pour les comptes communaux dont ccodem = I)	CETE NP	
51	ndroitpro	entier	Nombre de droits de propriété de type «propriétaire» (Seulement pour les comptes communaux dont le code droit (ccodro) = B,C,F,N,P,V ou X - classification CETE Med.)	CETE NP	
52	ndroitges	entier	Nombre de droits de propriété de type «gestionnaire» (Seulement pour les comptes communaux dont le code droit (ccodro) = A,D,E,G,H,J,K,L,O,Q,R,S,T,U,W ou Y - classification CETE Med.)	CETE NP	
53	typprop	caractère	52	Typologie de propriété globale (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local)	CETE NP
54	typpropro	caractère	52	Typologie de propriété, uniquement avec les droits de type «propriétaire» (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local)	CETE NP
55	typpropges	caractère	52	Typologie de propriété, uniquement avec les droits de type «gestionnaire» (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local)	CETE NP
56	geomloc	géométrie		Géométrie du localisant (Géométrie ponctuelle)	CETE NP

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source	
57	geompar	géométrie	Géométrie du contour de la parcelle (Contour polygonal si BD Parcelle vecteur. Carré de surface dcntpa centré sur localisant si BD Parcellaire Image ou cadastre.gouv.fr)	CETE NP	
58	source_geo	caractère	34	Source de la géométrie (BD Parcellaire + année ou cadastre.gouv.fr + projection)	CETE NP
59	vecteur	caractère	1	Parcelle vectorisée ou non (V = parcelle Vectorisée, I = parcelle Image, N = pas de parcelle)	CETE NP
60	idpk	entier	NOT NULL	Identifiant pour clé primaire (Entier auto incrémenté unique pour la table départementale)	CETE NP
61	adresse	texte		Adresse de la parcelle. Concaténation de ccovoi, natvoie et nlibvoie	CETE MED.
62	p_codgrm	caractère	1	Code groupe de personne morale publique « ETAT » « EP » ayant des droits de propriété « PROPRIETAIRE »	CETE MED.
63	p_codnom	caractère	140	Dénomination de personne morale harmonisée (cf. liste des noms en Annexe 1)	CETE MED.
64	p_ddenom	caractère	60	Dénomination de personne physique ou morale	CETE MED.
65	p_ccodro	caractère	1	Code du droit réel	CETE MED.
66	p_ccodroxt	caractère	64	Code du droit réel décodé	CETE MED.
67	p_ccodem	caractère	1	Code du démembrement/indivision (C S L I V)	CETE MED.
68	p_ccodemtxt	caractère	28	Code du démembrement/indivision (décodé)	CETE MED.
69	p_ccogrm	caractère	2	Code groupe de personne morale (0 à 9 - 0A à 9A)	CETE MED.
70	p_ccogrmtxt	caractère	46	Code groupe de personne morale (décodé)	CETE MED.
71	p_dsglpm	caractère	10	Sigle de personne morale	CETE MED.
72	p_dforme	caractère	7	Forme juridique abrégée majic2	CETE MED.
73	p_adresse	caractère	135	Adresse du Propriétaire. Concaténation de p_dlig3, p_dlig4, p_dlig5 et p_dlig6 (cf. structure des tables des fichiers fonciers)	CETE MED.
74	p_dsiren	caractère	10	Numéro SIREN du Propriétaire	CETE MED.
75	g_codgrm	caractère	1	Code groupe de personne morale publique « ETAT » « EP » ayant des droits de propriété « GESTIONNAIRE »	CETE MED.
76	g_codnom	caractère	140	Dénomination de personne morale harmonisée (cf. liste des noms en Annexe 1)	CETE MED.
77	g_ddenom	caractère	60	Dénomination de personne physique ou morale	CETE MED.
78	g_ccodro	caractère	1	Code du droit particulier	CETE MED.
79	g_ccodroxt	caractère	64	Code du droit particulier décodé	CETE MED.
80	g_ccodem	caractère	1	Code du démembrement/indivision (C S L I V)	CETE MED.
81	g_ccodemtxt	caractère	28	Code du démembrement/indivision (décodé)	CETE MED.
82	g_ccogrm	caractère	2	Code groupe de personne morale (0 à 9 - 0A à 9A)	CETE MED.
83	g_ccogrmtxt	caractère	46	Code groupe de personne morale (décodé)	CETE MED.
84	g_dsglpm	caractère	10	Sigle de personne morale	CETE MED.
85	g_dforme	caractère	7	Forme juridique abrégée majic2	CETE MED.
86	g_adresse	caractère	135	Adresse du Gestionnaire. Concaténation de g_dlig3, g_dlig4, g_dlig5 et g_dlig6 (cf. structure des tables des fichiers fonciers)	CETE MED.
87	g_dsiren	caractère	10	Numéro SIREN du Gestionnaire	CETE MED.

**Descriptif des tables des Unités Foncières par grands groupes de personnes morales publiques correspondant à l'État**  
**Table « dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr1.tab »**

Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source
1 iduf	caractère	20	Identifiant de l'unité foncière (Concaténation de ccodep, ccocom, dnuopro et d'un indice incrémenté)	CETE NP
2 idprocpte	caractère	11	Identifiant de compte communal (Concaténation de ccodep, ccocom, dnuopro)	CETE NP
3 idcom	caractère	5	Identifiant commune INSEE (Concaténation de ccodep, ccocom)	CETE NP
4 idcomtxt	caractère	45	Libellé de commune complet (avec accents, source INSEE)	CETE NP
5 ndroit	entier		Nombre de droits de propriété (Entre 1 et 6. Lien avec le champ idprocpte)	CETE NP
6 ndroitindi	entier		Nombre de droits de propriété en indivision (Seulement pour les comptes communaux dont ccodem = I)	CETE NP
7 ndroitpro	entier		Nombre de droits de propriété de type «propriétaire» (Seulement pour les comptes communaux dont le code droit (ccodro) = B,C,F,N,P,V ou X (classification CETE Med.))	CETE NP
8 ndroitges	entier		Nombre de droits de propriété de type «gestionnaire» (Seulement pour les comptes communaux dont le code droit (ccodro) = A,D,E,G,H,J,K,L,O,Q,R,S,T,U,W ou Y (classification CETE Med.))	CETE NP
9 typprop	caractère	52	Typologie de propriété globale (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local (cf. Annexe pour les précisions))	CETE NP
10 typpropro	caractère	52	Typologie de propriété, uniquement avec les droits de type «propriétaire» (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local (cf. Annexe pour les précisions))	CETE NP
11 typpropges	caractère	52	Typologie de propriété, uniquement avec les droits de type «gestionnaire» (Synthétise les groupes présents (codgrm) sur le local (cf. Annexe pour les précisions))	CETE NP
12 surf_uf	entier		Surface en m <sup>2</sup> de l'unité foncière	CETE MED.
13 the_geom	geometry		Géométrie du contour de l'unité foncière	CETE MED.
14 utilisateur	caractère		<b>gr1</b> : dénomination harmonisée (nom historique) du Ministère, de l'Administration, de la Personne Morale État qu'il soit propriétaire ou gestionnaire <b>gr9</b> : dénomination harmonisée (nom historique) l'établissement public qu'il soit propriétaire ou gestionnaire <sup>3</sup>	CETE MED.
15 p_codgrm	caractère	1	Code groupe de personne morale publique « ETAT » « EP » ayant des droits de propriété «PROPRIETAIRE»	CETE MED.
16 p_codnom	caractère	140	Dénomination de personne morale harmonisée (cf. liste des noms en Annexe)	CETE MED.
17 p_utilisateur	caractère	140	Dénomination harmonisée du Ministère, Administration, Utilisateur ou Personne Morale (Propriétaire)	CETE MED.
18 p_ddenom	caractère	60	Dénomination de personne physique ou morale	CETE MED.
19 p_ccodro	caractère	1	Code du droit réel	CETE MED.
20 p_ccodrotxt	caractère	64	Code du droit réel décodé	CETE MED.
21 p_ccodem	caractère	1	Code du démembrement/indivision (C S L I V)	CETE MED.
22 p_ccodemtxt	caractère	28	Code du démembrement/indivision (décodé)	CETE MED.
23 p_ccogrm	caractère	2	Code groupe de personne morale (0 à 9 - 0A à 9A)	CETE MED.
24 p_ccogrmtxt	caractère	46	Code groupe de personne morale (décodé)	CETE MED.
25 p_dsglpm	caractère	10	Sigle de personne morale	CETE MED.
26 p_dforme	caractère	7	Forme juridique abrégée majic2	CETE MED.
2 p_adresse	caractère	135	Adresse du Propriétaire. Concaténation de p_dlig3, p_dlig4, p_dlig5 et p_dlig6 (cf. structure des tables des fichiers fonciers)	CETE MED.
28 p_dsiren	caractère	10	Numéro SIREN du Propriétaire	CETE MED.

<sup>3</sup> La table correspondant aux unités foncières appartenant à un Établissement Public (table « dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr9.tab ») comporte les mêmes champs que ceux décrits dans la table ci-dessus, à l'exception des champs «p\_utilisateur» et «g\_utilisateur» qui n'apparaissent pas.

	Libellé attribut	Type	Longueur	Description	Source
29	g_codgrm	caractère	1	Code groupe de personne morale publique « ETAT » « EP » ayant des droits de propriété « GESTIONNAIRE »	CETE MED.
30	g_codnom	caractère	140	Dénomination de personne morale harmonisée (cf. liste des noms en Annexe)	CETE MED.
31	g_utilisateur	caractère	140	Dénomination harmonisée du Ministère, Administration, Utilisateur ou Personne Morale (Gestionnaire)	CETE MED.
32	g_ddenom	caractère	60	Dénomination de personne physique ou morale	CETE MED.
33	g_ccodro	caractère	1	Code du droit particulier	CETE MED.
34	g_ccodrotxt	caractère	64	Code du droit particulier décodé	CETE MED.
35	g_ccodem	caractère	1	Code du démembrement/indivision (C S L I V)	CETE MED.
36	g_ccodemtxt	caractère	28	Code du démembrement/indivision (décodé)	CETE MED.
37	g_ccogrm	caractère	2	Code groupe de personne morale (0 à 9 - 0A à 9A)	CETE MED.
38	g_ccogrmtxt	caractère	46	Code groupe de personne morale (décodé)	CETE MED.
39	g_dsglpm	caractère	10	Sigle de personne morale	CETE MED.
40	g_dforme	caractère	7	Forme juridique abrégée majic2	CETE MED.
41	g_adresse	caractère	135	Adresse du Gestionnaire. Concaténation de g_dlig3, g_dlig4, g_dlig5 et g_dlig6 (cf. structure des tables des fichiers fonciers)	CETE MED.
42	g_dsiren	caractère	10	Numéro SIREN du Gestionnaire	CETE MED.

De la table « **dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr2.tab** » à la table « **dxx\_2011\_rfp\_uf\_gr5.tab** », la structure est identique à celle présenté ci-dessus, à l'exception des champs « utilisateur », « p\_utilisateur » et « g\_utilisateur » qui n'y figurent pas.





## LISTE DES UTILISATEURS

**État (catégories)**

ASSEMBLEE NATIONALE

---

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

---

CONSEIL D'ETAT

---

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

---

ETAT FR-AFF SAN ET SOC, TRAVAIL, SANTE, JEUNESSE ET SPORTS

ETAT FR-AFF SAN ET SOC, TRAVAIL, SANTE, JEUNESSE ET SPORTS-AFPA

---

ETAT FR-AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

---

ETAT FR-AGRICULTURE

ETAT FR-AGRICULTURE - ONF

---

ETAT FR-BASES AERIENNES

---

ETAT FR-BUDGET COMPTES PUBLICS

ETAT FR-BUDGET COMPTES PUBLICS - PROP INCONNU, BIEN SANS MAITRE

ETAT FR-BUDGET COMPTES PUBLICS - SERVICE DES DOMAINES

ETAT FR-BUDGET COMPTES PUBLICS - SUCCESSIONS VACANTES

---

ETAT FR-CONCESSIONNAIRE AUTOROUTIER

---

ETAT FR-CULTURE ET COMMUNICATION

---

ETAT FR-DEFENSE

ETAT FR-DEFENSE - BASES AERIENNES

ETAT FR-DEFENSE - ONF

ETAT FR-DEFENSE - SNI

---

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE - AVIATION CIVILE

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE - FNAFU

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE - MER, FLUVIAL

ETAT FR-DEVELOPPEMENT DURABLE - ROUTE

---

ETAT FR-DOMAINE PUBLIC

ETAT FR-DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

ETAT FR-DOMAINE PUBLIC MARITIME

---

ETAT FR-ECONOMIE INDUSTRIE EMPLOI

ETAT FR-DOUANES

---

ETAT FR-EDUCATION NATIONALE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

---

ETAT FRANCAIS

---

ETAT FR-INTERIEUR

ETAT FR-INTERIEUR - GENDARMERIE

---

ETAT FR-JUSTICE

---

ETAT FR-OUTRE-MER

---

ETAT FR-PREMIER MINISTRE

---

SENAT

---

## Établissements publics

AFTRP

AGENCE DE L'EAU

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

AGENCE FRANCAISE DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS DE SANTE

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS

ALLOCATIONS FAMILIALES

ASSURANCE MALADIE

AUTRE ETABLISSEMENT PUBLIC :

INERIS, CIRAD, Office Nationale de l'Immigration, Agence Nationale des Fréquences, Institut de Physique du Globe...

AUTRE RESEAU FERRE

BANQUE DE FRANCE

BANQUE OSEO

BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-BIODIVERSITE

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FORET

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

CHARBONNAGES DE FRANCE

COLLEGE DE FRANCE

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES

CROUS

EPA LA MASSE DES DOUANES

EPIDA

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE RESTRUCTURATION DES ESPACES COMMERCIAUX

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

ETABLISSEMENT HOSPITALIER

ETABLISSEMENT PUBLIC AMENAGEMENT

ETABLISSEMENT PUBLIC CULTUREL

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

ETABLISSEMENT PUBLIC SOCIAL

ETABLISSEMENT SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

ETABLISSEMENT SCIENTIFIQUE

GRAND PORT

IFREMER

INSTITUT DE FRANCE

INSITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE

INSTITUTION DE GESTION SOCIALE DES ARMEES

IRSN

IRSTEA

METEO FRANCE



## Établissements publics (suite)

OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

OFFICE NATIONAL DES FORETS

PARC NATIONAL

POLE EMPLOI

RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

RFF

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

## Sociétés gestionnaires de réseaux

EDF - ERDF - GDF - GRDF

SNCF

SNCF-ICF Habitat

SNCF-SNCF Habitat



Secrétariat Général - SPES  
Délégation à l'action foncière et  
immobilière

Ministère de l'écologie, du  
développement durable et de  
l'énergie

Ministère de l'égalité des territoires  
et du logement

Tour Pascal A  
92055 La Défense cedex



CETE Méditerranée  
Département Aménagement des  
Territoires

Pôle d'activités des Milles  
Avenue Albert Einstein  
CS70499

13593 Aix-en-Provence cedex 3



**PCI**  
Foncier et stratégies  
foncières